

vendredi 13 février 2009

## Un parc marin envisagé en Manche ouest - Finistère



Hier, à Brest, la secrétaire d'État à l'Écologie, Chantal Jouanno, a donné le « top départ » de la concertation.

L'État envisage bien la création d'un parc marin dans l'ouest de la Manche. Hier, la nouvelle secrétaire d'État à l'Écologie, Chantal Jouanno, a donné le « top départ » de la concertation à l'occasion d'une visite au Parc naturel marin d'Iroise, premier du genre.

Après un passage en presqu'île de Crozon, elle a dévoilé sa stratégie pour la création d'un « parc marin du golfe normano-breton » lors d'un déjeuner de travail à la sous-préfecture de Brest. Sur le terrain, les préfets seront invités à organiser la concertation afin de recueillir les attentes des élus, des partenaires socio-économiques et des associations.

La consultation se déroulera dans un large secteur allant de la baie de Morlaix à la pointe du Cotentin. « **Il s'agit uniquement d'un périmètre de concertation**, souligne Chantal Jouanno. **INous ne voulons pas créer un immense parc marin qui s'étendrait sur toute cette zone.** »

Dans le Cotentin, les élus ont déjà manifesté leur intérêt pour un parc marin qui engloberait nécessairement le Mont-Saint-Michel. La démarche se veut sans a priori. Pas question d'imposer le nouveau parc marin aux populations.

« **Dans certains secteurs, on estimera peut-être que des outils comme les zones Natura 2000 en mer suffisent. Ailleurs, d'autres voudront peut-être aller plus loin et demanderont un parc marin** », résume Olivier Laroussinie, directeur de l'Agence des aires marines protégées.

Olivier MÉLENNEC.